

Ecrit par le 23 juillet 2024

La CPME 84 fait le plein au Pathé Cap Sud



Devant l'affluence lors de ses précédentes AG (Assemblée générale), la CPME 84 a vu les choses en grand cette année pour ne pas être trop à l'étroit. Fort de près d'un millier d'adhérents directs, la première organisation patronale du département a tenu son événement annuel dans l'une des salles du cinéma Pathé Cap Sud à Avignon. L'occasion pour son président, Bernard Vergier, de dresser le bilan de l'année écoulée ainsi que d'évoquer 2024. Le tout sous le regard d'Alain Gargani, président régional de la CPME-Sud, admiratif du dynamisme de sa section vauclusienne.

Après la mobilisation sans précédent lors de l'AG 2023 [au Novotel Avignon-Nord](#) à Sorgues, [la CPME \(Confédération des petites et moyennes entreprises\) de Vaucluse](#) s'est résignée à quitter son lieu d'organisation habituel pour abriter cette AG 2024.

Ainsi, après les 300 participants de l'an dernier, ils étaient près de 400 ce jeudi 14 mars au Pathé Cap

Ecrit par le 23 juillet 2024

Sud d'Avignon à assister à cette assemblée générale ordinaire.

[Mobilisation sans précédent pour l'AG de la CPME de Vaucluse](#)

Inquiétude pour les filières Immo et BTP

Après avoir tenu à rappeler l'engagement de François Asselin, président national de la Confédération, sur les problématiques « de la crise énergétique, de l'inflation, des difficultés de recrutement et plus récemment sur la nécessité de simplification administrative », Bernard Vergier a ensuite évoqué ses craintes pour l'année à venir.

« Notre inquiétude première en cette année 2024 se tourne vers la filière de l'immobilier et du BTP, ainsi que l'ensemble des activités connexes, explique-t-il. Nous devons impérativement aboutir à une stabilisation des taux de crédit afin de relancer l'activité des transactions immobilières. De nombreuses filières subissent l'effet de ce marché atone, cela passe par l'activité des banques, aux études notariales, aux agences immobilières, aux architectes et bien entendu sur l'ensemble de la filière du bâtiment. »

Baisse du moral des entrepreneurs

« La dernière enquête de conjoncture réalisée par la CPME en fin d'année 2023 confirme la baisse de moral des entrepreneurs, constate ensuite à regret Bernard Vergier. Quasiment tous ressentent l'impact de l'inflation qui se traduit par une baisse des marges pour la moitié d'entre eux. Plus de la moitié des dirigeants estime que le prix de l'énergie est actuellement un problème pour leur entreprise. Plus de la moitié (52%) des dirigeants interrogés jugent difficile l'accès au crédit bancaire, tandis que les trois quarts (78%) estiment que les conditions de financement se sont durcies par rapport à l'année dernière, ce qui pénalise les investissements et l'emploi. Plus d'un quart (28%) des entreprises ayant souscrit un PGE disent rencontrer de plus en plus de difficultés pour le rembourser. Ces entreprises demandent un étalement du remboursement de leur PGE sans dégradation de la cotation Banque de France. »

Le miroir aux alouettes de l'entrepreneuriat individuel

Évoquant tour à tour la multiplication des contraintes administratives et réglementaires, la récente polémique sur l'acquisition de congés payés durant un arrêt-maladie, ou bien encore la faiblesse de revenu de certains patrons (75 % des chefs d'entreprise de TPE-PME perçoivent moins 4000€ par mois et 20 % gagne moins que le Smic), le président de la CPME 84 a aussi mis en garde contre le mirage de l'entrepreneuriat individuel. « Trop de personnes se lance dans l'entrepreneuriat sans modèle économique réel, il existe une vraie précarité entrepreneuriale. Ce public-là devient des invisibles. Oui à l'entrepreneuriat, mais pas dans n'importe quelles conditions ! »

Les difficultés de recrutement ne sont pas une fatalité

Ecrit par le 23 juillet 2024

Pour la CPME 84, cette AG 2024 a été aussi l'occasion de rappeler les tensions sur le marché du travail : « Comme nous le disions l'an dernier lors notre Assemblée Générale, dans ce contexte global viennent se rajouter d'importantes difficultés de recrutement qui concernent toujours l'ensemble des filières. Le Vaucluse enregistre malheureusement le plus fort taux de chômage de la région et le 11^e rang national. Un niveau de qualification insuffisant impacte lourdement l'économie locale, particulièrement sur le bassin du Grand Avignon. Les chefs d'entreprise y rencontrent de grandes difficultés de recrutement. Ces difficultés ne doivent pas être une fatalité. »

Pour cela, la Confédération patronale vauclusienne continue à œuvrer activement pour pallier ces difficultés de recrutement et accompagner ses entreprises, en lien avec les acteurs publics.

« Les chefs d'entreprise de TPE et PME doivent nécessairement se remettre en question sur l'attractivité des postes proposés et travailler leur 'marque employeur', souligne le président Vergier. Dans ce cadre, nous pouvons nous réjouir du prolongement des aides liées à l'apprentissage. Nous rappelons qu'il s'agit à ce jour d'un des meilleurs dispositifs de recrutement, de formation et de fidélisation de nos collaborateurs. »

« **Les entreprises vauclusiennes restent agiles et résilientes !** »

« Malgré cela, les entreprises vauclusiennes restent agiles et résilientes ! », se réjouit Bernard Vergier, qui figure dans la promotion 2024 de l'ordre national de la Légion d'honneur.

[CPME : Bernard Vergier dans la promo 2024 de la Légion d'honneur](#)

« L'atout de notre économie, la large diversité des activités. Nous comptons bien évidemment sur une activité touristique soutenue en 2024 afin de tirer l'économie vers le haut. Nous devons continuer à renforcer nos filières fortes comme l'agroalimentaire, l'agriculture-viticulture, notre industrie métallurgique, la logistique et les services. Nous devons maintenir l'accompagnement des activités de niche et les filières en croissance comme l'industrie créative et culturelle notamment. Nous devons également continuer à favoriser l'implantation foncière des grosses PME et des ETI (Entreprise de taille intermédiaire). »

La meilleure CPME de France ?

Participant fidèle à cet événement, Alain Gargani, président de la CPME Sud a rappelé combien la CPME 84 était la plus dynamique de la région est l'une des plus actives de France. Pour preuve, la forte mobilisation des chefs d'entreprise vauclusiens pour participer au grand salon régional '[Made in PME](#)' qui se déroulera les 18 et 19 avril au Parc Chanot de Marseille. « Pour l'instant, ce sont les adhérents du Vaucluse qui ont réservé le plus de stands », se réjouit le président régional qui en a profité notamment

Ecrit par le 23 juillet 2024

pour confirmer la présence de Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances.

Aux côtés de tous les entrepreneurs

Enfin, avant de clôturer cette AG, Bernard Vergier a remis la médaille de la CPME à Michel de Saint Auban, Hervé Belmontet et Michel Disdet. Les instances de la Confédération vauclusienne ont également procédé aux votes des rapports d'activités et financier ainsi que le renouvellement du conseil d'administration.

« 2023 n'a pas été une année facile, 2024 sera aussi une année compliquée, prévient le président de la CPME 84. Sachez que votre Confédération a les moyens de vous accompagner en cas de difficultés et de vous orienter vers d'autres structures comme les centres d'information sur la difficulté des entreprises (CIP), les Pôles de Prévention, le dispositif APESA (aide aux chefs d'entreprise en difficultés psychologiques), l'Association CAIRE 84 (aide aux dirigeants atteints de cancer) ainsi que l'association 60 000 rebonds pour l'accompagnement des entrepreneurs post-liquidation. La CPME est là, bien présente pour ces entreprises, qu'elles aillent bien ou moins bien. »

En visite chez GSE, la CPME dévoile le salon 'Made in PME sud'

Ecrit par le 23 juillet 2024



En visite dans l'entreprise avignonnaise [GSE](#), [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#) a annoncé la tenue du salon [Made in PME Sud](#), le plus grand rassemblement de PME de la région qui se tiendra en avril à Marseille.

Ils étaient plus de 120 chefs d'entreprises à avoir répondu à l'invitation de la [Confédération des petites et moyennes entreprises de Vaucluse](#) (CPME 84) pour assister à la visite de l'entreprise avignonnaise [GSE](#). Initialement, cette découverte devait être limitée à 70 personnes, mais devant le succès de cette matinée ce seuil a été largement revu à la hausse. Il faut dire que [le siège social](#) de ce spécialiste de l'immobilier d'entreprise située dans la zone d'activité de l'aéroport de la cité des papes, qui passé [le cap du milliard d'euros de chiffres affaires](#) cette année, a tout pour séduire avec ses nombreux espaces de détente (tennis, terrain de volley, de pétanque, salle de sieste, de fitness avec coach, vestiaires, douches, foyer, bar, restaurant avec un chef qui concocte des plats bons et bio...).

«C'est un vrai plaisir de découvrir une entreprise avec des valeurs humaines qui correspondent à celles de la CPME, se félicite [Alain Gargani](#), président de [la CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#). Le monde a besoin d'entreprises qui donnent du sens à leurs salariés. »

« L'ADN de la CPME, c'est l'humain », confirme Bernard Vergier, le président de la CPME 84.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Près de 120 adhérents de la CPME de Vaucluse ont participé à la visite de la société avignonnaise GSE.

5 000 dirigeants attendus pour une première régionale

En parallèle de la visite de GSE, Alain Gargani a annoncé la tenue de la première édition du salon '[Made in PME Sud](#)'.

« Il s'agira du plus grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé », précise le président de la CPME Sud.

Près de 5 000 dirigeants sont attendus lors de cet événement regroupant 400 exposants, dont une quarantaine de Vaucluse, répartis sous la forme de village des territoires.

« Le plus grand rassemblement de PME de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur jamais organisé. »

Alain Gargani, président de la CPME Sud

« Ce nouveau rendez-vous phare est un concentré d'échanges, d'idées, de solutions et de contacts, au service de tous les entrepreneurs, sans distinction, poursuit Alain Gargani. Il réunit pour la première fois, les 18 et 19 avril prochains, tous les départements de la région dans un même lieu. Une mobilisation collective pour mettre en lumière la force et la puissance de l'économie régionale. »

L'événement sera aussi marqué par plusieurs temps forts dont une plénière en présence de Bruno Le Maire, le ministre de l'Economie, des Finances.

« Après toutes les crises que nous avons traversé : Covid, Ukraine, flambée des prix de l'énergie, inflation, difficultés de recrutement, remboursement du PGE..., constate le président de la CPME Sud,

Ecrit par le 23 juillet 2024

c'est le moment pour l'économie régional de se réunir et faire du business ensemble. »

Salon Made in PME Sud. Jeudi 18 et vendredi 19 avril 2024. Palais des Événements. Parc Chanot. Marseille. <https://www.madeinpmesud.com/>

<https://www.youtube.com/watch?v=8AHTtyOvOaQ>

CPME Sud : les lauréats des 'Trophées des entrepreneurs positifs'



La grande finale régionale de la 2nd édition des 'Trophées des entrepreneurs positifs' de la CPME Sud s'est tenue jeudi 21 octobre à Sorgues. Ce concours récompense des TPE-PME de l'ensemble du territoire Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les 'Trophées régionaux des entrepreneurs Positifs' de la CPME Sud font échos aux valeurs

Ecrit par le 23 juillet 2024

entrepreneuriales et humaines essentielles : éco-responsabilité, persévérance, solidarité, créativité, courage, bienveillance. Les membres du jury ont délibéré parmi les 36 lauréats issus des finales départementales des CPME territoriales, pour désigner les 6 grands finalistes en présence d'[Alain Gargani](#), président de la [CPME Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur](#), des présidents territoriaux, des membres du jury et des partenaires de l'événement. Parmi ces derniers : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Poste, EDF, CCI Aix Marseille Provence, l'Ordre des Experts-Comptables de Provence Alpes Côte d'Azur, TPMB ou BNP Paribas.

Voici les lauréats de cette seconde édition :

- Prix éco-responsabilité : remis à [Ronan Autret](#) (Francois Doucet confiseur en Provence).
- Prix Bienveillance : remis à SARL SARRON ([Jimmy Sarron](#)).
- Prix Solidarité : remis à [Ivan Coste-Maniere](#) (Action Humanitaire du Pays de Grasse).
- Prix Persévérance : remis à [Jean-Louis Brun](#) (Brun de Vian-Tiran).
- Prix Créativité : remis à Nathalie Hageg (Proneem).
- Prix Courage : remis à [Clément Ribeaud](#) et [Aymeric Soubrouillard](#) (OOKA).
- Prix du Public et Prix GIMS : remis à [Laurent Saroli](#) (Sud Est Médical).
- Prix du jury : remis à [Grégoire Lefebvre](#) (Victoria-Coaching et Formations).



Crédit photo: JR Lautremag.news

L.M.

Un webinaire sur l'activité partielle et le télétravail

La [Confédération des petites et moyennes entreprises \(CPME\) Sud](#) organise un webinaire (ndlr : terme désignant une réunion collective retransmise en direct sur internet) à destination des chefs d'entreprises sur l'activité partielle et du télétravail. Alain Gargani, président de la CPME Sud, réunira autour de la table Laurent Neyer, directeur régional de la Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) de Provence-Alpes-Côte d'Azur qui répondra à toutes les questions concernant l'activité partielle, et Marine Boidin, avocate au barreau de Marseille, qui traitera de l'aspect juridique du télétravail. Les échanges se concluront par le témoignage de Chantal Morvan, dirigeante de la société Filkom.

Mercredi 20 mai à 17h30. [Inscription obligatoire ici](#)

Le lien pour participer au webinaire sera transmis après inscription.

En région, 6 chefs d'entreprise sur 10 craignent la faillite

Quatre milliards ont été mobilisés pour renflouer la trésorerie des entreprises régionales. Selon une enquête de la CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises) Sud, 61% d'entre elles redoute une faillite d'ici à la rentrée.

« La terre s'est arrêtée de tourner », image Denis Vogade. C'était le 13 mars. Les prévisions de chiffre d'affaire ont fondu comme neige au soleil, passant de 1 M€ à 0. La crainte de fêter par un dépôt de bilan le centenaire de l'entreprise familiale - Lothantique à Peyruis (6 M€ de CA, 30 collaborateurs) dans les Alpes-de-Haute-Provence - est si vive que « nous avons alors trouvé une solution toute simple : on ne rentre plus rien, on ne paie plus personne. Nous n'avons pas le choix ». Fabricant de produits parfumés pour le corps et la maison, la PME retrouve rapidement un semblant d'activité avec deux salariés dévolus

Ecrit par le 23 juillet 2024

à la production de gels hydro alcooliques et cherche une solution qui permet de tenir. « Nous avons sollicité un prêt garanti par l'Etat (PGE) que nous avons obtenu en un temps record ». A peine sept jours pour renflouer la trésorerie à hauteur de 1,05 M€, « sans avoir à justifier de mieux qu'une notation honorable en Banque de France, G4 plus », précise Denis Vogade.

Le PGE totalise à ce jour 4 milliards de concours aux entreprises régionales en difficulté. C'est une réussite, au moins sur la méthode, estime la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME), ordinairement peu amène avec les gouvernements. Bernard Vergier, son représentant vauclusien estime que l'Etat « a envie de faire avancer les choses » et que les autorités « ont su s'adapter au jour le jour en prenant nos remontées en compte. Il semble que tout a très bien fonctionné jusqu'à présent ».

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement »

Il faut dire que les demandes de la confédération ont été suivies. Sourire aux lèvres, Alain Gargani, le président régional, annonce l'annulation des charges dans le domaine de l'hôtellerie, de l'organisation d'événements et pour les commerçants (4 mai). Et puis l'abaissement du seuil d'indemnisation qui rend éligibles les entreprises ayant perdu 50 % de leur activité au lieu de 70 % lors des premières annonces. Un « apport d'oxygène » nécessaire, mais qui sait s'il sera suffisant et à quelle échéance ?

Le jour d'après

L'idée même de futur s'est effondrée après 2 mois de perte d'activité. Ces chiffres qui font « froid dans le dos », selon Alain Gargani ressortent d'une enquête déclarative auprès de 1 500 entreprises adhérentes ayant répondu à un questionnaire sur l'impact de l'épidémie.

La crainte de faillite envahit 61 % des chefs d'entreprise. Pour deux-tiers de ces dirigeants, la caisse est déjà à moitié vide. Ils n'ont par conséquent presque plus de réserve de trésorerie : seule 1 entreprise sur 10 pourrait encore couvrir plus de 3 mois d'exploitation. Les autres pourraient donc être en cessation d'activité et de paiement d'ici la prochaine rentrée. Le risque est donc bien tangible. Des faillites et des licenciements se produiront dès lors que 56 % des entreprises bloquent le règlement des sous-traitants.

« Si on veut maintenir notre économie dans le Vaucluse, il faudra semer, être solidaire, s'engager fortement », prévient Bernard Vergier.

La dispense des taxes et impôts locaux serait bienvenue, comme la distribution gratuite de matériels sanitaires pour les entreprises, l'organisation de la consommation de produits en circuits courts et la promotion d'un tourisme plus local. « Ce sera bien si on arrive à sauver 30 à 40 % des entreprises qui sont dans cette crainte légitime de faillite » (61%), s'inquiète Bernard Vergier.

Il faudra d'une part compter - en marge des dispositifs qui se déploient avec efficacité - avec le grand nombre de petites structures et d'indépendants exerçant dans une 'zone grise' d'activité partielle, sous

Écrit par le 23 juillet 2024

déclarée ou tout simplement ignorée en raison de leur petitesse.

« Pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les Prêts garanti par l'Etat (PGE) en obligations. »

Mais aussi considérer que ceux qui ont été éligible à des PGE ne pourront sans doute pas honorer leur dette. Denis Vogade en est certain : il sera impossible de ne pas licencier. Mais pour sauver au mieux l'emploi et la reprise, il faudrait transformer les PGE en obligations, c'est-à-dire en participations au capital des entreprises aidées pour ne pas obérer leur chance de réussite économique et garantir la stabilité de leur activité en continuant d'alléger leur trésorerie.

La terre pourrait ainsi se remettre à tourner, même au ralenti.

La CPME aide à la protection sanitaire

La boîte proposée à 16 €, comprend 3 masques en tissu lavables agréés Afnor, une lotion hydro alcoolique (25 cl) et une boîte de 200 lingettes antiseptiques. Elle sera livrée à partir du 11 mai. « Ce kit, vendu à prix coûtant, est fabriqué en France (Romans et Marseille). « L'avenir est à la production locale, même si ça fait chauvin », fait remarquer Alain Gargani. Il n'y en aura qu'une dizaine de millier, mais n'importe quelle entreprise régionale peut en demander dès aujourd'hui à la confédération, en attendant que la pénurie soit comblée et que les prix baissent à partir du mois de juin dès lors que le fret maritime arrivera dans les ports européens. Notons que la loi de finance rectificative du 25 avril avait ramené le taux de TVA de 20% à 5,5% pour tous les produits adaptés à la lutte contre la propagation du virus.

De son côté, le conseil régional a annoncé que 220 000 masques chirurgicaux seront distribués cette semaine aux commerçants, artisans et professionnels du bâtiment, sur un total prévisionnel de 650 000 unités.

Ecrit par le 23 juillet 2024



Alain Gargani, président de la CPME Sud

Ecrit par le 23 juillet 2024

Covid-19 : un webinaire avec le médiateur national interentreprises

En ces temps de coronavirus, la [Confédération des petites et moyennes entreprises \(CPME\) Sud](#) organise un 'webinar' (ndlr : terme désignant une réunion collective retransmise en direct sur internet) sur les difficultés de paiement que peuvent rencontrer les entreprises avec certains de leurs clients ou fournisseurs. Pour ce nouveau rendez-vous en ligne, le président de la CPME Sud Alain Gargani accueillera Pierre Pelouzet, médiateur national des relations interentreprises, qui répondra en direct aux questions que se posent les TPE et PME.

Judi 23 avril à 10h30. Inscription obligatoire: [ICI](#)

Le lien pour participer au webinar sera transmis le 23/04 matin après inscription

CPME 84 :

Email : contact@cpme84.org

Web : www.cpme84.com

CPME Sud : connaître les dispositifs mis en place par l'Etat

La [Confédération des petites et moyennes entreprises Sud](#) organise un 'webinar' (ndlr : terme désignant une réunion collective retransmise en direct sur internet) sur les différents dispositifs mis en place par l'Etat pour les entreprises dans le cadre de la crise provoquée par le Covid-19. Une rencontre animée par [Alain Gargani](#), président de la CPME Sud, et [Isabelle Pantebre](#), secrétaire générale des Affaires régionales auprès de la Préfecture, qui reviendront sur les dispositifs existants, les conditions d'éligibilité et la façon de les mettre en œuvre pour son entreprise.

Judi 16 avril à 15h. Inscription obligatoire [ICI](#)

Le lien pour participer au webinar sera transmis le 16/04 matin après inscription